

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 584

présenté par
M. Valletoux

ARTICLE 2 SEXIES

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« vise à assister »

le mot :

« assiste ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.